

et universel des Ancêtres, c'est-à-dire l'hommage rendu par les Chinois de toutes les classes à leurs ascendants, culte qui avait pour base la piété filiale, fondement de la famille chinoise, à la tête de laquelle se trouve l'Empereur lui-même, Fils du Ciel. Ce culte que nous avons décrit (I, pp. 171 seq.) était-il compatible avec l'enseignement du culte catholique?

Il y avait enfin une troisième difficulté dans l'évangélisation en Chine, difficulté facile à régler lorsque le Souverain Pontife en serait saisi : c'était celle de savoir par quel mot chinois on désignerait Dieu. Serait-ce *Chang Ti*, l'Être suprême? *T'ien*, le Ciel? *T'ien Tchou*, le Seigneur du Ciel? *Chen*, l'Esprit? etc. Nous verrons que le Pape choisit l'appellation *T'ien Tchou* pour désigner la Divinité.

Nous avons vu que le P. Ricci s'était, somme toute, fort peu préoccupé du caractère du culte rendu à Confucius et aux Ancêtres. Il en fut tout autrement lorsqu'à sa mort, le 11 mai 1610, le P. Nicolas Longobardi lui succéda comme Supérieur de la Mission. Longobardi explique ses doutes de la manière suivante :

« Il y a plus de vingt-cinq ans que le *Xangti* de la Chine (terme qui signifie le Roi d'en haut) commença à me faire quelque peine, parce qu'à mon entrée dans le Royaume, ayant lû selon la coutume de nostre Compagnie les Quatre Livres de Confucius, je remarquay que l'idée que divers Commentateurs donnoient du *Xangti* estoit opposée à la nature divine. Mais comme nos Peres, qui depuis long-tems faisoient de la Mission, m'avoient dit que le *Xangti* estoit nostre Dieu, je rejettois mes scrupules, & je m'imaginois, que la difference qui se trouvoit entre le Texte ainsi entendu, & les Commentaires Chinois, venoit de l'erreur de quelque Interprete, qui n'avoit pas bien pris le sens du Texte, & qui s'estoit éloigné de la doctrine des Anciens. Je demeuray dans cette pensée pendant les treize premières années de mon séjour en la ville *Xao-cheu*, sans m'éclaircir, comme je le devois, sur ces difficultez, & sans le pouvoir mesme, parce que nos Peres estoient dispersez dans les autres maisons de nostre Compagnie. »